

Rapport public Parcoursup session 2024

CFA de l'Indre-et-Loire, site de Fondettes - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFA de l'Indre-et-Loire, site de Fondettes - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage (4912)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA de l'Indre-et-Loire, site de Fondettes - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage (4912)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	121	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletin	Notes de 1ère et terminale mais essentiellement appréciations liées au travail	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	méthode de travail	savoir s'organiser dans son travail, autonomie dans son travail	Complémentaire
Savoir-être	Collaboration et Respect	Savoir travailler en équipe et travailler en extérieur de tout temps. Être ponctuel et assidu	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour Connaissance du Monde du Paysage	Curiosité du métier, compétences utiles dans le domaine du paysage. intérêt porté au métier surtout pour les personnes ne sortant pas de formation du paysage. Avoir un aperçu des métiers du paysage	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	stage ou immersion en entreprise Participation à des concours engagement dans des associations diverses	Intérêt pour la profession et engagement général	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Série STAV

- Territoires et technologie (EDS)

Série STI2D

- Ingénierie et développement durable (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission se réunit et opère un classement en fonction des bulletins, de notes, de la motivation générale et de l'intérêt pour la profession (stage, associations ...) suite aux entretiens individuels.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Si nos jeunes de la formation initiale souhaitent se former en BTSA Aménagements Paysagers, nous leur conseillons d'effectuer des stages d'immersion en milieu professionnel. Réviser ou développer leurs connaissances en Reconnaissance des Végétaux et peut-être aller à la rencontre des chefs d'entreprise afin de s'informer sur le métier.

Signature :

Sophie TERMEAU,

Chef d'établissement de l'établissement CFA de
l'Indre-et-Loire, site de Fondettes